

LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE DE
PRESINGE



ÉDITO

SPÉCIAL CONSEIL ADMINISTRATIF

Par cet édito, je tiens à porter à la connaissance de la population presingeoise les événements survenus ces derniers mois au sein du Conseil administratif.

Monsieur Rémy Tavernier, membre fraîchement élu au Conseil administratif le 13 avril 2025 et entré en fonction le 1er juin 2025, a présenté sa démission, avec effet immédiat au 16 septembre 2025.

Cette décision m'a été communiquée de manière soudaine, après seulement quelques semaines d'exercice durant l'été. De plus, Monsieur Tavernier a quitté ses fonctions en bénéficiant des indemnités de départ nouvellement prévues par le règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC).

Dans l'attente de repourvoir le poste laissé vacant par Monsieur Tavernier, le Conseil d'État a nommé un administrateur en la personne de Monsieur Gilles Marti, ancien maire de Puplinge n'ayant pas brigué un nouveau mandat pour la législature 2025-2030. Monsieur Marti vient nous prêter main forte jusqu'à la prise de fonction de la personne qui sera élue lors de l'élection complémentaire et nous l'en remercions vivement.

La date de ladite élection complémentaire sera fixée prochainement mais elle devrait prendre place en mars 2026. Quant aux listes de candidatures, elles devront être déposées auprès du service des votations et élections en principe en tout début d'année 2026.



Toutefois, nous ne manquerons pas de mentionner sur notre site internet le planning des différentes étapes y relatives dès qu'elles nous auront été communiquées.

Il va sans dire que cette nouvelle élection représente une dépense non négligeable pour la commune, un coût que nous aurions sincèrement préféré éviter.

Pour le surplus et dans le but de ne pas revivre un épisode similaire et de bien comprendre l'engagement que cette position requière en termes de responsabilité et de charge de travail, je me tiens volontiers à disposition de toute personne intéressée par la reprise de ce mandat.

Enfin, je tiens d'une part à remercier mon collègue, Monsieur Edgar Cardoso Inacio, ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur engagement et leur réactivité face à cette charge de travail supplémentaire et d'autre part à souhaiter la bienvenue à Monsieur Gilles Marti, sur qui nous pourrons sans aucun doute compter durant cette période transitoire.

Je vous souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Serge Broquard
Maire



FÊTE NATIONALE 2025

DISCOURS DE L'INVITÉE

Ce 1^{er} août, nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme Nathalie Fontanet, Conseillère d'Etat chargée du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures. Les autorités communales et la population ont pu écouter son allocution dont le texte est transcrit dans cet article.



Mesdames et Messieurs les autorités de la commune de Presinge, Mesdames les organisatrices et Messieurs les organisateurs de cette magnifique fête, Mesdames et Messieurs, Chères Presingeoises, chers Presingeois, C'est un immense plaisir d'être parmi vous ce soir, au cœur de votre magnifique commune. Merci aux autorités de Presinge pour cette invitation qui m'honore. Être ici, en si bonne compagnie, pour célébrer notre fête nationale, c'est toucher à l'essence même de ce qui fait la beauté de notre pays. Le 1^{er} août est une journée particulière, car elle représente l'unité, la liberté et l'indépendance de notre pays. Aujourd'hui, nous célébrons notre histoire, notre identité nationale et notre héritage culturel. Ce jour de fête nous rassemble, quelles que soient nos origines, nos croyances ou nos convictions politiques. En cette période complexe, marquée par des défis mondiaux, il est primordial de renforcer nos liens et de célébrer notre diversité. Il est également crucial de rappeler l'importance des valeurs suisses, comme la liberté, l'indépendance, la solidarité et la responsabilité partagée. Ces valeurs fondamentales, nous les retrouvons aussi ici, à Presinge, qui est petite par sa taille, mais grande par sa contribution au canton, et la qualité de son engagement communal. En 2024, Presinge a prélevé 3,4 millions de francs d'impôts. C'est bien sûr très éloigné des 9,4 milliards du canton. En volume de prélèvement, Presinge est 37^e parmi les communes genevoises. Mais si l'on rapporte ces chiffres à sa population, la commune se hisse à une très honorable 12^e place. Mais il y a un domaine où Presinge est tout simplement en tête du classement cantonal : c'est celui de la fortune nette par habitant. Contrairement au canton – et à une ou deux communes seulement – Presinge, comme la majorité des communes genevoises, n'est pas endettée. Elle présente un bilan sain, équilibré, avec une vraie capacité d'autonomie et de prévoyance.

Cela mérite d'être souligné et salué.

Presinge est aussi contributrice à la péréquation intercommunale. Elle participe notamment au financement du facteur «ville-centre», en faveur de la Ville de Genève, du fonds pour le sans-abrisme, et du fonds intercommunal. En contrepartie, elle reçoit un modeste soutien pour ses places de crèche.

Au niveau intercantonal, Genève est aussi un canton solidaire, même le premier contributeur à la péréquation dès 2026. Mais cette solidarité a un prix. Elle est lourde à porter seule.

Nous devons garantir les ressources nécessaires à l'État pour financer les prestations sociales, les soins de santé, la formation, et les infrastructures, tout en défendant le pouvoir d'achat des classes moyennes et en maintenant l'attractivité fiscale de notre canton, notamment pour les hauts revenus. C'est cet équilibre qui garantit la prospérité durable.

Presinge contribue d'une autre manière essentielle à la qualité de vie à Genève. Par ses paysages, ses terres agricoles, ses espaces préservés, elle joue un rôle capital dans l'équilibre territorial et écologique de notre canton. Elle défend les circuits courts, la biodiversité, et elle participe à la lutte contre le réchauffement climatique. Elle est un pilier discret mais indispensable de notre durabilité.

En toute amitié, le seul point faible que je relève à Presinge, c'est l'absence de femme au Conseil administratif. Mais je suis certaine que ce n'est que temporaire...

L'égalité fait partie des piliers de notre pays, où chaque commune a son rôle à jouer.

C'est à l'échelle des municipalités que naissent les idées, que se prennent les décisions et que s'exerce le pouvoir citoyen.

Ici, à Presinge, nous avons la preuve vivante de la robustesse de notre démocratie.

Vous êtes aujourd'hui, sur cette portion de territoire d'où l'on embrasse du regard les collines genevoises et, au loin, les sommets qui gardent notre frontière, un peu moins de 730 habitantes et habitants.

Mais quelle force vous représentez !

En Suisse, la puissance ne s'est jamais mesurée au nombre, mais à la qualité des liens qui nous rassemblent.

C'est notre histoire commune qui nous enseigne ce que nous sommes réellement.

Le hameau de Cara, qui fait aujourd'hui partie de votre commune, existait déjà à l'époque celtique. Et bien avant que Presinge n'acquière son nom actuel, ce territoire était déjà un carrefour important, un lieu de passage entre Annemasse et Thonon.

Votre commune, qui est genevoise depuis le traité de Turin de 1816, porte en elle les traces des Burgondes, elle a traversé les époques du Faucigny et du Genevois, elle a connu la Savoie.

Et pourtant, malgré tous ces changements, tous ces bouleversements, Presinge a gardé une identité propre, son charme et cette authenticité qui fait que lorsqu'on arrive dans cette commune, on se dit : «Voilà la vraie Suisse !»

En cette journée spéciale, levons nos verres à l'avenir, à Presinge et à la Suisse.

Rendons également hommage à toutes les personnes qui contribuent à faire de la Suisse un pays exceptionnel.

Et que résonne dans nos cœurs, comme dans ceux de nos ancêtres, cette promesse éternelle : «Un pour tous, tous pour un !»

Vive Presinge ! Vive Genève ! Et vive la Suisse !

Je vous remercie.

DEUX ARRÊTS TPG FLEX À PRESINGE DÈS LE 14 DÉCEMBRE

Bonne nouvelle pour les habitants de Presinge: à partir du 14 décembre, le service TPG Flex desservira désormais deux arrêts supplémentaires dans la commune :

- **Presinge, La Louvière, situé au cœur du hameau,**
- **Presinge, Jonchets, situé sur le chemin des Jonchets.**

Cette nouveauté marque une avancée importante pour la mobilité dans ce secteur rural, en offrant aux résidents une liaison directe avec le réseau des Transports Publics Genevois. Jusqu'à présent, les habitants devaient se rendre à pied ou en voiture jusqu'aux arrêts situés sur les axes principaux, ce qui pouvait représenter une contrainte, notamment pour les personnes âgées, les jeunes sans moyen de transport individuel ou encore en cas d'intempéries. Avec ces nouveaux arrêts, il sera désormais possible de réserver un trajet sur simple demande et de rejoindre plus facilement le centre de Presinge, les communes voisines ou les correspondances avec d'autres lignes TPG.

Le TPG Flex est un minibus sur réservation, qui permet de voyager de manière flexible tout en restant intégré au réseau des Transports Publics Genevois. Pour desservir ces deux arrêts, une boucle de rebroussement a été aménagée en collaboration avec l'Office cantonal des transports, en empruntant le chemin des Jonchets et le chemin des Blessonniers.

Les véhicules circuleront sur des routes à gabarit réduit ; il est donc possible que riverains et agriculteurs croisent ponctuellement le minibus. En cas de croisement, celui-ci ne peut effectuer de marche arrière avec un passager à bord, et les manœuvres doivent rester limitées. La Commune remercie par avance les usagers des chemins concernés pour leur compréhension et leur coopération.



Le nombre de courses prévu étant relativement faible, les nuisances devraient rester minimales. Toutefois, si des difficultés récurrentes de croisement venaient à se produire, les riverains sont invités à en informer la mairie.

Comment fonctionne le TPG Flex ?

- Réservation obligatoire : via l'application TPG Flex ou par téléphone au 022 308 34 20.
- Plages horaires : Ce service est disponible de 6h à 24h, 7 jours sur 7.
- Tarifs : identiques à ceux du réseau TPG ; les abonnements et billets ordinaires sont valables.
- Trajets personnalisés : départ et arrivée aux arrêts TPG Flex signalés dans le secteur.
- Ponctualité : le minibus vient vous chercher à l'heure confirmée lors de la réservation, pensez à être prêt quelques minutes avant.

Pour plus d'informations ou pour télécharger l'application :

www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpg-flex

COOPÉRATIVE QUERCUS

Chères Presingeoises, chers Presingeois,

La coopérative Quercus est heureuse de vous donner quelques nouvelles.

L'année 2025 marquera déjà le dixième anniversaire de notre coopérative, née un soir d'automne de l'élan d'une dizaine de jeunes adultes dont l'enfance avait été bercée par la belle campagne presingeoise. Dix ans plus tard, Quercus poursuit son chemin avec le même enthousiasme et la même sensibilité.

À l'aube du premier coup de pioche annonçant le chantier de notre projet de développement villageois, nous souhaitons rappeler que notre porte vous est grande ouverte ! Que vous désiriez rejoindre l'aventure ou simplement satisfaire votre curiosité, nous serons ravis d'échanger avec vous et de répondre à vos questions.

Quelques appartements sont encore disponibles, et une liste d'attente a été mise en place pour les futures attributions.

Avec nos plus chaleureuses salutations,

La coopérative Quercus

Pour toute information, vous pouvez nous contacter via notre site internet www.cooperativequercus.ch ou par courriel à l'adresse : info@cooperativequercus.ch

LA P'TITE POUBELLE VERTE

A toi de trier avec le nouveau sac compostable !

Pourquoi trier mes déchets de cuisine ?

Un compost de qualité

Lorsque ces déchets sont brûlés, la matière organique disparaît, alors que s'ils sont triés et recyclés à la station de compostage du site de Châtillon, ces déchets produisent du biogaz et du compost, un engrais de grande valeur pour l'agriculture et les jardins.

Un nouveau sac compostable

Avec le nouveau sac compostable plus résistant que le précédent, les coulures et les odeurs, c'est fini !

Des déchets très humides

Les déchets de cuisine sont composés à 90 % d'eau ! Cela signifie que lorsque ces déchets sont mélangés aux ordures ménagères, énormément d'énergie est nécessaire pour les incinérer. Une aberration !

Des économies financières

L'incinération des déchets de cuisine coûte plus cher aux communes que leur recyclage sur le site de Châtillon : recycler ces déchets permet ainsi d'économiser les ressources financières des communes.

Il reste encore un tiers de déchets de cuisine dans nos poubelles : un sacré potentiel de recyclage et d'économies !

DES ROULEAUX DE SACS COMPOSTABLES ET DES PETITES POUBELLES VERTES SONT A LA DISPOSITION DES HABITANTS DE PRESINGE AU GUICHET DE LA MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC !



LE SCARABÉE JAPONAIS : UNE MENACE À SURVEILLER À PRESINGE

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) a été détecté durant l'été 2025 sur le territoire genevois, déclenchant une alerte des autorités cantonales. Cet insecte invasif, originaire d'Asie, représente une menace sérieuse pour de nombreuses espèces végétales, bien qu'il ne soit pas dangereux pour la santé humaine.

Reconnaître le scarabée japonais. Le scarabée japonais mesure environ 8 à 12 mm, soit un peu moins que la taille d'une pièce de 5 centimes. Facilement identifiable, il présente une tête et un thorax vert métallique, des ailes cuivrées et, particularité distinctive, des touffes de poils blancs réparties sur les côtés de son abdomen.

Les dégâts potentiels. Les adultes sont particulièrement voraces, se nourrissant des feuilles, fleurs et fruits de plus de 400 espèces végétales, incluant la vigne, les rosiers, les arbres fruitiers et plusieurs espèces d'arbres d'ornement. Ils laissent les feuilles déchiquetées, donnant une apparence "en dentelle" aux plantes touchées. Quant aux larves, elles s'attaquent aux racines des pelouses et prairies, provoquant le jaunissement et le dépérissement de ces surfaces.

Situation actuelle et mesures cantonales. La récente découverte à Genève, notamment dans la région Arve-Lac, a entraîné une intensification immédiate des mesures de surveillance par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Des pièges ont été installés afin de surveiller la présence du scarabée japonais et définir les éventuelles zones de contamination.

Que faire en cas d'observation à Presinge ? Tout habitant de Presinge qui suspecte la présence de ce scarabée doit immédiatement capturer l'insecte, le placer dans un récipient fermé et prévenir l'OCAN en indiquant précisément le lieu et, si possible, la plante concernée. Une photographie facilitera l'identification officielle. La déclaration est obligatoire, car ce scarabée est classé comme organisme de quarantaine prioritaire.

Contacts utiles : Service phytosanitaire cantonal :
phyto-agro@etat.ge.ch - Tél. 022 388 71 71



La vigilance et la réactivité de chacun contribueront à limiter la propagation de ce ravageur dans notre commune.

NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUTOMATISÉ AUX ESREC

Comme vous le savez, les Espaces récupération (ESREC) permettent à la population genevoise d'éliminer gratuitement ses déchets ménagers. Ces ESREC complètent les infrastructures communales et sont très appréciés de la population. Toutefois, certaines entreprises peu scrupuleuses profitent aussi d'y débarrasser leurs déchets professionnels afin d'éviter des frais d'élimination.

À partir du 1^{er} février 2026, il sera nécessaire d'avoir un code QR pour accéder aux ESREC de La Praille, de Châtillon et des Chânets.

Ce nouveau mode d'accès permettra d'identifier les personnes et leurs véhicules et d'autoriser l'accès aux ESREC aux personnes habilitées uniquement.

Depuis le 21 juillet, des flyers d'information sont distribués sur place aux usagers et usagers afin de les informer de ce changement et les inciter à créer leur QR Code personnel pour un futur accès aux sites de récupération. Durant cette période de transition (qui s'étendra jusqu'au 1^{er} février 2026) la barrière se lèvera même si les utilisateurs n'ont pas encore généré leur QR Code.

Le site **www.espaces-de-recuperation.ch** devient le site de référence pour toutes les informations pratiques sur les ESREC : horaires, adresses, quels déchets sont acceptés, FAQ diverses. La création d'un compte permet de générer le QR Code.

Nouveau mode d'accès automatisé aux ESREC



Mon Pass ESREC

Scannez ce QR code pour créer votre Pass ESREC ou rendez-vous sur le site

www.espaces-de-recuperation.ch

N'attendez pas et créez votre Pass ESREC dès maintenant !
Ce nouveau mode d'accès sera obligatoire dès le 1^{er} février 2026.

Comment ça fonctionne ?

- 1 Créez votre compte en indiquant vos coordonnées personnelles (nom, prénom, email, téléphone et adresse)
- 2 Validez votre domicile en choisissant une de ces méthodes :
 - A Indiquez votre numéro client SIG pour une validation immédiate
 - B Soumettez un document officiel pour une validation dans les 7 jours suivants l'envoi
- 3 Indiquez l'immatriculation du véhicule avec lequel vous vous rendez aux ESREC
- 4 Validez votre compte et recevez votre QR code personnel
- 5 Conservez le QR code de manière digitale ou sur papier
- 6 Présentez votre QR code à la borne à l'entrée de l'ESREC



OH MON EAU

L'eau est une ressource précieuse, préservons-la par des gestes simples !

Le canton de Genève est riche d'un patrimoine aquatique exceptionnel. Son lac et ses 219 cours d'eau apportent bien plus que de la beauté à notre paysage : ils assurent des fonctions écologiques, énergétiques et récréatives essentielles.

Mais cette richesse est fragile. Chaque activité humaine – qu'elle soit domestique, artisanale, agricole ou industrielle – peut contribuer à polluer nos eaux. Un geste en apparence anodin peut avoir des conséquences importantes. Ce printemps encore, des contaminations sur la Seymaz et l'Aire ont entraîné des pollutions et des mortalités importantes de poissons.

Ce que nous jetons au sol ou dans une grille d'égout finit le plus souvent... à la rivière, sans passer par une station d'épuration.

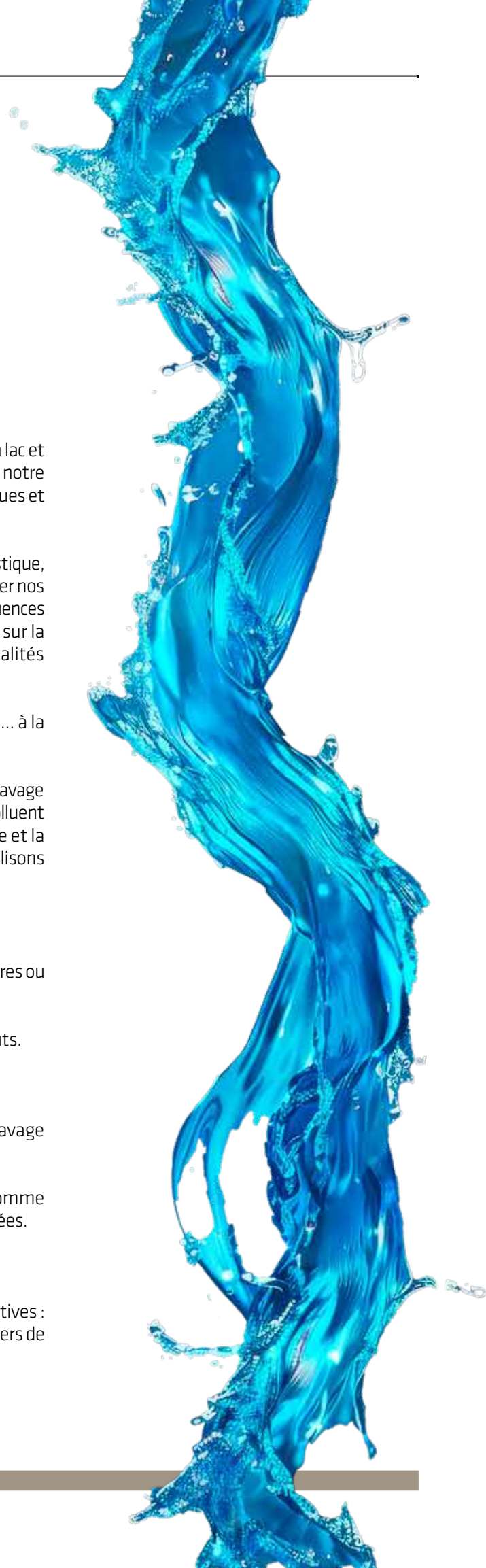
Mégots, produits de nettoyage, peintures et solvants, désherbants, eaux de lavage de voiture, de devanture ou de terrasse : tous ces résidus polluent directement nos cours d'eau. Ils mettent en péril la faune et la flore aquatique, mais aussi la qualité de l'eau que nous utilisons au quotidien. Cette ressource vitale n'est pas illimitée.

Quelques conseils simples s'appliquent :

- Ne pas jeter de déchets solides dans les WC, éviers, baignoires ou lavabos mais bien à la poubelle ménagère.
- Ne jamais jeter de déchets au sol ou dans les grilles d'égouts.
- Éviter l'usage de produits chimiques à l'extérieur.
- Nettoyer son véhicule uniquement dans les stations de lavage équipées pour traiter les eaux usées.
- L'eau de baignade des piscines privées est considérée comme polluée, elle se déverse dans les réseaux publics d'eaux usées.

Polluer l'eau, c'est enfreindre la loi.

Les auteurs de pollution s'exposent à des sanctions pénales et administratives : des amendes pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers de francs et une peine privative de liberté.



LE CERN À PRESINGE

Un après-midi et une soirée pour venir s’informer



FCC 91 km

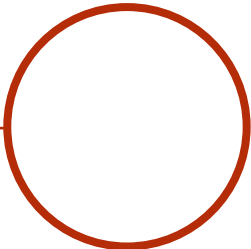
Le célèbre centre de recherche européen en physique des particules, le CERN, vient à la rencontre des habitants de la région et accueillera une permanence d’information ouverte à toutes et à tous.

Cette initiative, organisée par le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire), vise à informer le public sur ses activités scientifiques, ses recherches actuelles, ainsi que sur un projet actuellement à l’étude : le Futur Collisionneur Circulaire (FCC).

Tout au long de l’après-midi et de la soirée, des membres des équipes du CERN seront présents pour échanger avec le public, répondre aux questions, présenter les enjeux du projet FCC, et proposer des ressources pédagogiques et accessibles.

Entrée libre, sans inscription. Chacun est invité à venir à l’heure qui lui convient, pour un moment de découverte, de dialogue et de curiosité scientifique.

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se rendre à cette rencontre, d’autres permanences sont prévues. Voir le programme sous www.fcc-faisabilite.eu



LHC/LEP 1989 27 km



SPS 1977 7 km



PS 1959 628 m



PBS 1968 157 m

Mercredi 19 novembre : 15h-20h, Salle Gallay, chemin de Pré-Rojoux 29



Entr'Aînés

Programme Automne 2025

Inscription obligatoire.

- Mercredi 3 décembre :
14h30. Sortie surprise selon la météo.

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo. Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver. Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs. Les rendez-vous sont à la salle communale.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022.759.16.26 ou i.schierz@bluewin.ch



Concours intercommunal 2025

Notre commune a reçu le 16 octobre dernier le 1^{er} prix des concours fleuris des communes genevoises dans la catégorie « Commune de moins de 1200 habitants ». Cette distinction vient récompenser non seulement le travail de nos cantonniers mais également la qualité et le choix des plantes GRTA fournies par Monsieur Laurent Chevalley, horticulteur et habitant de notre commune. Nous leur adressons toutes nos félicitations pour cette belle collaboration.



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél : 022 759 12 52
E-mail : info@presinge.ch
Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : de 8h à 10h
Mercredi : de 10h à 12h30
Jeudi : de 16h30 à 18h
Vendredi : de 10h à 11h30

Ou sur rendez-vous

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS	
5 NOVEMBRE :	MARCHE DES ENTR'AÎNÉS
19 NOVEMBRE :	PERMANENCE CERN
29 NOVEMBRE :	DÉGUSTATION DE VINS (AMICALE 1243)
3 DÉCEMBRE :	MARCHE DES ENTR'AÎNÉS
8 DÉCEMBRE :	NOËL DES AÎNÉS (SUR INVITATION)
12 DÉCEMBRE :	FÊTE DE L'ESCALADE À PRESINGE
18 DÉCEMBRE :	NOËL COMMUNAL



Mobilitri 2025 – Déchets encombrants et spéciaux

Prochains passages des camions Mobilitri à Presinge, de 13h30 à 18h30, les 5 et 6 novembre, 3 et 4 décembre.

Bibliobus 2025

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les 19 novembre et 17 décembre.

Maquette et mise en page : Expression créative
Crédits photos : Jean-Charles Rochat & commune de Presinge
Impression : Imprimerie du Moleson SA

PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LE GUICHET POUR LE PUBLIC SERA FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE 2025 AU 5 JANVIER 2026 INCLUS.